

ATTESTATION DE GARANTIE D'UNE ECOLE DE CONDUITE

N° DE POLICE : **2001GF113/201792A**

Nous soussignés, CAMCA ASSURANCE, 32 AVENUE DE LA LIBERTE L1930 LUXEMBOURG,
déclarons nous porter caution de l'école de conduite :

Dénomination : CER BRANCION
Adresse : 1/3 AVENUE DE LA PORTE BRANCION, HALL 4 - 75015 PARIS
Représentée par : Monsieur Serge-Vivien MOUDOUROU
SIRET : 81134611300012 Forme juridique : SAS
N° d'agrément préfectoral : E 16 075 0008 0 Délivré le : 04/05/2016

Pour la somme de 69000 euros (soixante-neuf mille euros)

En application de l'article R 213-3 du Code de la Route, au titre de l'ensemble des contrats de formation délivrés, à l'exclusion des formations préparant aux catégories C1, C1E, C, CE, D1, D1E, D et DE du permis conduire et des actions financées par les organismes collecteurs paritaires agréés mentionnés à l'article L. 6332-1 du code du travail, les organismes paritaires agréés mentionnés à l'article L. 6333-1 du code du travail, l'État, les régions, Pôle emploi et l'association mentionnée à l'article L. 5214-1 du code du travail.

Le montant de la garantie couvre au moins 30 % de la part du chiffre d'affaires annuel TTC de l'année N-1 réalisé au titre desdites formations dans les conditions prévues par l'article 6 de la convention de labellisation faisant l'objet de l'annexe 4 de l'arrêté du 26 février 2018 portant création du label « qualité des formations des écoles de conduite ».

Cette garantie prévoit le remboursement des prestations non consommées pour les contrats de formation en cours au moment où l'exploitation de l'école de conduite serait rendue impossible du fait d'une décision administrative ou judiciaire entraînant une fermeture définitive ou ininterrompue d'au moins 3 mois.

Ce remboursement est effectué directement par l'organisme garant au titulaire du contrat de formation

Cette garantie est valable du 01/05/2021 au 30/04/2022

La présente attestation ne saurait engager CAMCA ASSURANCE en dehors des limites prévues par le contrat ci-dessus référencé.

Toute dénonciation de la garantie sera portée à la connaissance du Préfet.

Fait à l'union, le 24/02/2021

Signature et cachet (Par délégation de l'assureur)



Filhet-Allard Crédit
RISQUES FINANCIERS

Parc de Cabanis - 2, rue de Cabanis
31240 L'UNION
Tél 05 61 24 61 62 - Fax. 05 61 24 85 45